

L'objectif fixé reste encore éloigné

Le don d'organes, un problème persistant

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3858 - Jeudi 28 avril 2016 - Prix : 10 DA

La fermeture du CET de Sidi Boudrahem exigée

Route nationale et voie ferrée coupées par des habitants de Oued Ghir

Page 24

Confirmation du rapprochement politique et cap sur l'économie

Des projets algéro-russes dans les mines annoncés

Page 3

L'Algérie se détermine une bonne fois pour toutes

Par Mohamed Habili

Sans doute l'Algérie n'a-t-elle jamais pris position contre le régime de Bachar Al Assad, mais depuis que la crise ravage la Syrie jusqu'à tout récemment, elle s'est aussi gardée de prendre nettement position pour lui. Au plus fort des bouleversements survenus dans nombre de pays arabes, il était risqué d'apporter son soutien à des Etats en butte à des soulèvements populaires qui, d'une part, semblaient tout ce qu'il y a de plus spontané, mais qui de l'autre, recevaient le double appui, pour le moins aussi douteux l'un que l'autre, et des puissances occidentales et de pays peu réputés pour leur attachement à la démocratie, comme l'Arabie saoudite et le Qatar. Cela n'a cependant pas empêché l'Algérie de réaffirmer à l'occasion quelques-uns des principes fondamentaux sur lesquels repose sa politique extérieure, dont la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, ce qu'elle a fait en particulier au sein de la Ligue arabe, pour marquer son opposition à des résolutions en nette contradiction avec sa conception des relations internationales. Mais aujourd'hui, la situation en Syrie comme dans le reste du monde arabe a évolué, même si les conflits qui y sont apparus continuent de se développer. L'intervention directe de la Russie a non seulement empêché la chute du régime syrien, mais elle lui a donné l'avantage sur les forces qui le combattent avec la bénédiction active des monarchies du Golfe.

Suite en page 3

Réunion entre ministère de l'Education et partenaires sociaux

Craintes sur la transparence au concours de recrutement



Ph/D. R.

Les représentants syndicaux ont revendiqué des mesures de veille et de contrôle «pour que les résultats de ce concours soient respectés par la direction de la Fonction publique et que les candidats reçus, selon la moyenne, soient bien ceux qui seront recrutés».

Page 2

Salon «Le symbole amazigh» à Batna

Plus de dix artistes plasticiens exposent leurs œuvres



Vie partisane

Le congrès du MDS autorisé

Page 4

Page 13

Réunion entre ministère de l'Education et partenaires sociaux

Craintes sur la transparence au concours de recrutement

■ Les représentants syndicaux ont revendiqué des mesures de veille et de contrôle «pour que les résultats de ce concours soient respectés par la direction de la Fonction publique et que les candidats reçus, selon la moyenne, soient bien ceux qui seront recrutés».

Par Meriem Benchaouia

Pour dresser les lignes des mesures pouvant garantir la transparence du concours de recrutement qui se déroulera le 30 avril, le ministère de l'Education nationale a tenu une réunion avec les partenaires sociaux du secteur (syndicats et associations de parents d'élèves). Ont pris part à cette réunion à huis clos, présidée par le conseiller du ministère de l'Education nationale, Chaïb Draï Mohamed Thani, au lycée des mathématiques (Alger), les représentants des syndicats et des associations de parents d'élèves à la veille du concours de recrutement des enseignants. Dans une déclaration à l'issue de la réunion, le coordonnateur national du Syndicat national des professeurs de l'enseigne-

ment secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, a indiqué que les syndicats auront «le rôle d'observateur et non pas superviseur» à ce concours. De son côté, le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) a appelé à «garantir l'égalité des chances pour tous les candidats». Les représentants syndicaux ont également revendiqué des mesures de veille et de contrôle «pour que les résultats de ce concours soient respectés par la direction de la Fonction publique et que les candidats reçus, selon la moyenne, soient bien ceux qui seront recrutés». Dans ce contexte, des intervenants ont insisté sur la nécessité d'associer les directions de la Fonction publique locales pour statuer sur l'éligibilité des candidatures avant les délibérations, «afin que les résultats du concours soient définitifs». La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé à maintes reprises que le concours se déroulera «dans la transparence totale» et que les corrections se feront en collaboration avec les partenaires sociaux. L'édition de 2016 a connu un record de candidatures avec de 970 000 inscrits aux épreuves de ce concours pour 28 000 postes.



De son côté, la ministre de l'Education a invité les enseignants contractuels à s'inscrire au concours du 30 avril, leur promettant de prendre en compte l'expérience professionnelle dans l'évaluation finale. La première responsable du secteur a bénéficié, également, du soutien de plusieurs membres du gouvernement et du Premier ministre qui avait, lors de sa visite à Constantine, soutenu que «la loi exige de passer par un concours de recrutement obéissant à la

nécessité d'assurer l'égalité des chances pour tous», tout en appelant les enseignants à la sagesse. Au total, 24 322 enseignants contractuels se sont inscrits pour passer le concours de recrutement des enseignants prévu le 30 avril 2016, avait déclaré M^{me} Benghebrit. Elle avait relevé que les enseignants contractuels ayant bénéficié de mesures exceptionnelles pour déposer leurs dossiers dans des bureaux spécialement dédiés à cet effet au niveau des directions

de l'Education, peuvent retirer leurs convocations à partir du 24 avril 2016. Les enseignants contractuels avaient initié un mouvement de contestation pour revendiquer leur recrutement direct, mais le ministère de l'Education nationale leur avait signifié l'impossibilité d'une telle procédure, en raison des textes régissant la Fonction publique qui exigent de passer le concours pour l'équité d'accès aux postes.

M. B.

Investissement

Les agricultures en attente d'accompagnement

LES PARTICIPANTS à une journée d'étude sur les avantages de l'investissement dans les domaines agricole, forestier et la pêche, organisée hier à Sidi Bel-Abbès, ont insisté sur la nécessité d'accompagner les agricultures pour dynamiser le secteur et augmenter la production dans toutes les filières. Les intervenants ont affirmé que l'agriculture représente un secteur producteur de richesses sensible, insistant sur le devoir de l'activer à travers l'accompagnement des agriculteurs, la prise en charge de leurs préoccupations, leur orientation et leur dotation de toutes les facilités afin de leur permettre de réaliser un meilleur rendement possible. Le wali de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab, a rappelé, dans ce sens, les efforts de l'Etat pour redynamiser le secteur afin d'assurer la sécurité alimentaire à travers plusieurs procédés dont l'encouragement de l'investissement agricole, secteur vital et stratégique générateur de richesses hors hydrocarbures. La wilaya de Sidi Bel-Abbès dispose d'énormes potentialités pour devenir un pôle agricole par excellence dans plusieurs filières, à l'instar de la filière lait où elle occupe la deuxième place sur le plan national, a-t-il affirmé, ajoutant qu'il est possible grâce aux programmes établis par l'Etat de devenir leader national dans plusieurs autres filières, dont la céréalière et le maraîchage.

Safy T.

L'objectif fixé reste encore éloigné

Le don d'organes, un problème persistant

«Malgré les efforts déployés sur tous les fronts, en matière de don d'organes, la demande ne répond toujours pas aux besoins du secteur», a affirmé hier matin, lors du forum d'El Moudjahid, le D^r Hafidha Chaïmi, membre de l'association Biloba.

En effet, en dépit de toutes les améliorations enregistrées dans le domaine du don d'organes en Algérie, celui-ci demeure toujours un réel problème pour la santé publique. Selon, le D^r H. Chaïmi, qui, rappelle-t-on est néphrologue et membre de l'association algérienne de don d'organes (Biloba), malgré la nette hausse enregistrée au niveau de la greffe rénale, passant de 166 en 2014 à 255 en 2015, l'objectif fixé reste encore très loin. «Certes, nous avons enregistré une augmentation de 35% pour ce qui est du nombre des greffes rénales, cela est dû principalement à la volonté politique des autorités par la mise à disposition de moyens humains et techniques pour sa réussite. Néanmoins, cela reste très insuffisant», a-t-elle déclaré. A cet effet, elle appelle à plus de sensibilisation de la société publique, car selon elle, l'absence d'information et la méconnaissance de la notion de don d'organes constituent le principal blocage pour avancer dans ce domaine. En outre, l'absence de juridiction proprement dite pour ce type de procédure médico-légale ralentit le développement de don d'organes. Il est à signaler, par ailleurs, qu'en Algérie, la loi portant sur le don d'organes existe depuis 2002 et autorise la greffe. Toutefois, il s'agit de l'arrêté interministériel

riel de la loi 85-05 qui régit uniquement le don d'organes intra-familial. Autrement dit, cette loi concerne seulement un nombre restreint du cercle familial, tels que le père, la mère le frère, etc. Pour ce qui est d'un élargissement jusqu'aux cousins germains, notamment pour le don post mortem qui permettra de faire évoluer le don à l'échelle de la société, la loi ne l'autorise pas pour l'instant. Ceci dit, l'amendement de celle-ci est prévu dans le cadre du projet de loi sanitaire qui sera promulgué dans les prochaines semaines, d'après le D^r Abderazak Zeboudj. Pour ce dernier, qui est vice-président de l'association Biloba, l'avenir du don d'organes est dans le lancement du don à partir de personnes décédées, et ce, en plus de promouvoir davantage celui à partir du vivant, qui demeure très insuffisant compte tenu des besoins grandissants. Mais pour cela, le Dr Zeboudj insiste sur l'importance de bien expliquer d'abord à la population de quoi il s'agit, car bon nombre hésitent toujours à faire don de leurs organes et ce, rien que par incompréhension de la procédure. En outre, toujours selon le même intervenant, la mise en place des autorités d'une nouvelle stratégie de communication ainsi que la formation de personnel adéquat est de mise pour améliorer le don d'organes. «Il faudra ouvrir un bureau d'accueil dans chaque centre hospitalier pour mieux accompagner les donneurs d'organes et rétablir ainsi la confiance des citoyens dans ce sens», a-t-il laissé entendre. Dans le cadre des réformes qui ont été enre-

gistrées dans ce domaine, la création en 2012 d'une agence nationale des greffes d'organes a été réactivée en 2015 pour contribuer à une meilleure organisation, car d'après le D^r Zeboudj «cette institution joue un rôle très important dans le développement du don d'organes dans notre pays». Par ailleurs, pour ce qui est des résolutions à prendre en vue d'augmenter le faible taux de dons d'organes dans notre pays, le vice-président de l'association Biloba appelle les familles algériennes à plus de débat et dialogue entre elles, car, selon lui, les aspects religieux et éthique freinent beaucoup de familles à effectuer leurs dons, surtout à partir de personnes décédées. «Par manque d'informations précises sur le côté moral des conditions de dons, beaucoup de familles optent pour le refus», a-t-il souligné. S'agissant du suivi des greffes, des améliorations ont été apportées par l'introduction des TIC au niveau des hôpitaux.

Installation du logiciel ANAFIS

Concernant le suivi des dons d'organes et des différentes greffes, le D^r Chaïmi a fait savoir qu'un logiciel du nom d'ANAFIS vient d'être installé au niveau des CHU d'Alger et de Blida, en plus de sa généralisation en cours dans d'autres wilayas.

Yacine Djadel

—Confirmation du rapprochement politique et cap sur l'économie—

Des projets algéro-russes dans les mines annoncés

■ La coopération économique et les questions internationales, notamment les conflits que connaît la région arabe, en particulier en Syrie et en Libye, étaient hier au cœur des entretiens qu'a eus le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Moscou avec son homologue russe, Dmitri Medvedev, à l'occasion de la visite officielle qu'il effectue depuis mardi à la Fédération de Russie.

Par Nacera Chennafi

Dans le cadre de la coopération économique, M. Sellal a affirmé la volonté et la disponibilité de l'Algérie de «consolider le partenariat économique» entre Alger et Moscou. A ce propos, il a relevé que l'Algérie compte sur «la diversification de l'économie nationale» pour se libérer «définitivement» des hydrocarbures.

Dans le même sillage, le Premier ministre a souligné que l'Algérie possède «des potentialités importantes dans le domaine de l'agriculture». A cet égard, il a invité la partie russe «à pousser davantage le partenariat dans ce secteur».

Le Premier ministre a expliqué que l'Algérie a tracé ses priorités qui sont l'agriculture et l'industrie tout en rappelant que «notre pays détient des capacités importantes» en mesure de lui permettre de réaliser des performances économiques.

Il est à noter que dans le cadre de la relance de la coopération économique entre les deux pays, 200 hommes d'affaires algériens ont accompagné le Premier ministre, Abdelmalek Sellal dans sa visite à Moscou dans le cadre d'un forum économique regroupant les hommes d'affaires des deux pays. M. Sellal a déclaré qu'Alger et Moscou «peuvent bâtir des partenariats et créer un pont».

Il est à noter que l'Algérie affectée par la chute des prix du pétrole, cherche à diversifier son économie hors hydrocarbures et aussi chercher des partenaires étrangers en matière d'investissement. D'ailleurs dans ce cadre, le gouvernement est en train de réviser le code d'investissement qui sera finalisé le mois prochain



selon des précédentes déclarations du ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb.

L'Algérie et la Russie ont toujours eu une coopération économique mais les échanges entre les deux pays restent timides.

A l'occasion de sa visite à Moscou, M. Sellal a évoqué le poids de «l'amitié qui a toujours marqué les relations algéro-russes», estimant qu'il s'agit, pour l'Algérie, d'«un principe sur lequel nous ne revenons pas».

S'agissant des questions internationales, M. Sellal a relevé que l'Algérie a été toujours partisan de la paix à travers le monde, soulignant que «nous sommes aujourd'hui exportateur de la paix eu égard aux efforts diplomatiques que déploie, sans cesse, l'Algérie pour la résolution des conflits».

Dans ce cadre, il a indiqué que la récente visite du ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, en Syrie

s'inscrit dans cette logique visant à parvenir à des solutions politiques pour les conflits qui se posent actuellement à travers le globe.

Pour ce qui est de la question sahraouie, M. Sellal a déclaré que «la position de l'Algérie est ferme à ce sujet». Il a conclu son intervention en indiquant que «l'Algérie et la Russie qui s'entendent politiquement sont appelées à présent à faire avancer leurs partenariats dans le domaine économique». Ainsi, l'Algérie semble choisir son camp dans le cadre des enjeux géopolitiques, notamment au règlement de la question syrienne alors que certaines puissances soutiennent une intervention étrangère et une solution sans Bachar El Assad. Pour sa part, le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, a indiqué à Moscou, que les perspectives de coopération algéro-russe dans son secteur étaient favorables, en avançant que des projets importants seront

concrétisés prochainement. A ce propos, il a cité la finalisation de deux grands projets de transformation de phosphate, qui seront probablement concrétisés dans les prochains jours à Alger.

Il a révélé aussi des négociations «avancées» entre un Institut russe et le groupe industriel public algérien Manal pour un grand projet d'exploration et de transformation des produits minéraux découverts en commun.

A ce propos, il a estimé que «cette visite vient à un moment où notre relation avec la Russie connaît une ascension particulière, notamment dans le domaine des mines».

M. Bouchouareb cite également le projet mis en place avec le concours d'un groupe russe pour la fabrication de wagons pour la Société nationale des transports ferroviaires (Sntf). Par ailleurs, il est attendu la signature de plusieurs accords bilatéraux.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

L'Algérie se détermine une bonne fois pour toutes

suite de la page Une

Par ailleurs, celles-ci ont décidé de prendre fait et cause pour le Maroc dans le conflit du Sahara occidental, achevant du même coup d'affranchir l'Algérie de toutes les préventions qu'elle pouvait encore entretenir en rapport avec la situation dans la région. Voilà ce qui probablement explique qu'elle ait attendu tout ce temps pour exprimer un soutien sans ambages au régime syrien. Il est vrai qu'avant de sauter ce pas, elle avait osé s'opposer aux desseins des monarchies du Golfe en refusant de caractériser le Hezbollah d'organisation terroriste. On ne peut cependant lui faire le reproche d'avoir attendu que le régime syrien soit près de la victoire et sur le terrorisme et sur les autres groupes de la rébellion pour lui apporter son soutien. Car d'une certaine façon c'est ce qu'elle a toujours fait, sauf qu'elle faisait attention à ne pas se laisser isoler. Au sein de la Ligue arabe, il n'y avait plus que trois pays qui sur les questions essentielles prenaient les mêmes positions qu'elle : l'Irak et le Liban, plus souvent d'ailleurs le premier que le second. Et à un degré moindre, il est vrai, la Tunisie, dont les positions sont généralement proches de celles de l'Algérie, mais qui comme initiatrice du prétendu printemps arabe avait intérêt à marquer de la distance vis-à-vis des régimes en difficulté de même nature que celui qu'elle a elle-même renversé. Tout porte à croire cependant que si le clivage apparu ces dernières années au sein de la Ligue arabe devait aller s'approfondissant, la Tunisie finirait par choisir son camp, et il serait le même que celui dans lequel l'Algérie vient de se ranger. Il comprend l'Irak, la Syrie, le Liban. Le camp adverse comprend les monarchies du Golfe, à l'exception peut-être d'Oman, mais aussi la Jordanie et le Maroc. Mention non faite de la Libye, qui a d'autres problèmes autrement vitaux à régler. Cette division en deux camps s'est faite pour l'essentiel sur la base de la crise syrienne, un conflit armé de dimension internationale mais confiné dans un seul pays.

M. H.

Personnes âgées

Les médecins appellent à la création de centres de gériatrie

Les participants à la journée de sensibilisation et de réflexion sur «La gériatrie et l'aide médicale à domicile» ont appelé mercredi à Alger à la création de centres de gériatrie, vu le nombre croissant de personnes âgées atteintes de maladies chroniques nécessitant une assistance spécifique. Les participants à cette journée, organisée par la Commission de la santé des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont estimé que les efforts fournis par les pouvoirs publics pour le bien des personnes âgées, notamment celles atteintes de maladies chroniques, demeurent «insuffisants». Pour ce

faire, les professeurs en médecine dans différentes spécialités, ont souligné la nécessité de «la création de centres de convalescence et de gériatrie» ainsi que «des auxiliaires de vie». Le professeur Hamidi Mourad, chef de service d'orthopédie au CHU de Blida, a relevé à cette occasion, l'inexistence de service de gériatrie spécifique en Algérie et l'existence que d'un nombre «très réduit» d'établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes. Il a appelé, à ce propos, à l'enseignement de la gériatrie dans les études médicales mais pas en tant que module. «Cet enseignement est inclus dans les différents modules de

spécialités en graduation, or, il est important de l'enseigner sous forme de résidanat ou d'un CES de gériatrie ou sous forme de formation paramédicale spécialisée», a-t-il précisé. Pour lui, les pouvoirs publics peuvent obliger les enfants à prendre en charge leurs parents, mais il est impossible de les obliger à le faire sur le plan santé, car ce volet nécessite, a-t-il dit, des soins spécifiques. Lui emboitant le pas, le professeur Larada Moussa, chef de service médecine interne au CHU Mustapha-Bacha à Alger a tiré la sonnette d'alarme sur le nombre croissant de personnes âgées nécessitant des soins spécifiques. En effet, le P Larada a,

dans ce cadre, souligné l'importance de la formation des effectifs, voire les familles des personnes âgées dans ce domaine sachant que la plupart des malades sont atteints, a-t-il fait remarquer, de deux à trois maladies en même temps. L'idée a été soutenue également par le professeur Bendib Myriem, chef de service neurologie à l'hôpital de Ben-Aknoun à Alger qui est intervenue sur la «maladie de Parkinson et d'Alzheimer», estimant que ce genre de patients ont également besoin d'affection et de tendresse. «Nous avons changé. Nous ressemblons aujourd'hui à des sociétés occidentales qui voient des personnes

âgées comme un fardeau», a-t-elle déploré. De son côté, le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa a estimé, lui aussi, que la famille algérienne s'est transformée de «famille élargie à une famille nucléaire». Il a toutefois précisé, que l'Algérie a fourni des efforts colossaux dans le domaine de la santé, notamment concernant la prise en charge des personnes âgées. Cette journée a été organisée en collaboration avec l'association nationale SOS 3^e âge en détresse «Ihcene», à l'occasion de la Journée nationale des personnes âgées.

Hasna F./APS

Début à Alger des travaux d'un atelier international

Internet et lutte contre la radicalisation en débat

■ Les travaux d'un atelier international sur le rôle de l'internet et des réseaux sociaux dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et le cyber-terrorisme ont débuté mercredi à Alger.

Par Halim O.

L'atelier, qui s'étalera jusqu'à jeudi, réunit des hauts fonctionnaires et des experts, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, de la justice, de la police, des différents services de sécurité, du culte, des médias, de l'éducation et de la recherche scientifique (gestion et contrôle des réseaux internet) engagés en matière de lutte contre le cyber-terrorisme.

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a

souligné à l'ouverture des travaux qu'en organisant cet atelier, «l'Algérie est guidée par le souci de protéger sa propre sécurité dans un environnement régional marqué par la persistance et même l'extension de la menace terroriste».

«Réduire, à défaut d'éliminer, l'usage d'internet par les groupes terroristes, c'est contribuer à la réduction de leur mobilité, de leur connectivité, de leur propagande, de leur moyen préféré de radicalisation et de recrutement, et en fin de compte, à l'affaiblissement de leurs capacités», a-t-il soutenu.

Les réseaux sociaux et internet «constituent aujourd'hui des vecteurs de communication abondamment exploités par les groupes terroristes dans la propagation de leurs discours et idéologies extrémistes ainsi que dans leurs activités de radicalisation et de recrutement», selon une conception de la rencontre.

La participation à cet atelier est ouverte aux membres du forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF), aux pays de



Phy/D. R.

la région du Sahel, aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, aux représentants des organes

onusiens en charge de la lutte contre le terrorisme et à des organisations régionales et inter-

nationales disposant de compétences en la matière.

H. O./APS

Vie partisane

Le congrès du MDS autorisé

LE TRIBUNAL administratif de Bir Mourad Raïs vient d'autoriser la tenue du congrès du MDS lors de sa délibération de ce mercredi 27 avril 2016.

L'affaire opposait le Mouvement Démocratique et Social à la wilaya d'Alger qui avait refusé à plusieurs reprises la tenue du congrès sous différents motifs allant du non-respect des statuts au risque sécuritaire, en passant par l'existence d'un conflit interne. C'est une reconnaissance du droit du MDS à activer sans entraves administratives et un recul du pouvoir devant la nécessité de se conformer à ses engagements nationaux et internationaux en matière de respect de l'indépendance de la justice et de la liberté d'organisation. Cette décision constitue un premier moment de détente politique qui reste à vérifier par la pratique quotidienne. L'obstruction administrative et les persécutions policières ont aguerri le MDS. Ses militantes et militants qui peuvent s'enorgueillir d'avoir lutté et résisté, en refusant d'être normalisés durant des années, tiendront donc leur congrès, comme prévu, ce samedi 30 avril 2016 au niveau du Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj. Malgré les entraves qui auront des conséquences sur son ampleur, mais sans en diminuer la portée politique, ce congrès constituera, à coup sûr, un jalon dans l'édification d'une véritable alternative pour la consécration d'un Etat de droit démocratique et la libération des forces productives. La société pourra rejoindre ce cadre afin d'y œuvrer à la réalisation de ses vigoureuses aspirations au progrès et à l'édification d'un courant de gauche moderne ancré dans les luttes.

Communiqué

Commerce extérieur

Les importations de sucre en notable baisse

La facture d'importation de sucre s'est chiffrée à 172,321 millions de dollars (usd) au premier trimestre 2016, contre 241,45 millions usd à la même période de 2015, soit un repli de 28,63%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les quantités importées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, sirop de lactose et lactose à l'état solide) ont baissé à 482 953 tonnes (t) contre

532 007 t (-9%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). La baisse de la facture s'explique surtout par la baisse des prix à l'importation des sucres roux et blanc sur les marchés mondiaux, en raison d'une récolte mondiale de canne à sucre meilleure que prévue et d'une dépréciation de la monnaie brésilienne par rapport au dollar. Le Brésil, pre-

mier producteur mondial de sucre, a tablé sur une récolte record de canne à sucre de 604 millions de tonnes sur 2015-2016, la canne étant à l'origine de 80% de la production mondiale de sucre. Durant l'année 2015, les prix moyens à l'importation par l'Algérie des sucres roux et blanc ont baissé de 18%, et ont reculé également de 16% en janvier 2016.

APS

CASNOS

Ouverture de 135 unités de proximité dans les quatre mois à venir

Le directeur général de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), et président du conseil national des mutualités, Acheuq-Youssef Chaouki a annoncé mardi à Tizi Ouzou que le parc national de la caisse sera renforcé par 135 unités de proximité durant les quatre prochains

mois. «Nous avons adopté récemment un nouveau plan national de redéploiement à travers la création d'agences de wilaya de la Casnos au lieu d'agences régionales, et ce, dans le souci d'améliorer les prestations», a précisé le même responsable. Il a ajouté que «ces agences régionales ne pouvaient

pas prendre en charge convenablement toutes les préoccupations des affiliés des antennes, notamment aussi bien pour les régions du nord du pays que celles du Sud». Le même responsable a indiqué par ailleurs que la direction générale de la Caisse œuvre actuellement à l'élargissement du système de

convention avec les cliniques, notamment celles de la chirurgie délicate. Il a ajouté que cela «intervient après la création de la mutualité des commerçants et artisans en attendant la consécration d'autres projets au profit notamment des avocats, des pharmaciens et des médecins généralistes».

Autoroute Nord-Sud

Livraison d'ici à fin 2016 d'une portion de 135 km

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé mercredi à Seghouane (sud de Médéa) la livraison, d'ici à fin 2016, d'une autre portion de 135 km du projet d'autoroute Nord-Sud, colonne vertébrale du réseau routier national.

M. Ouali a enjoint, à cet égard, les responsables des entreprises engagées sur les différents chantiers de cet axe autoroutier stratégique, qui s'étend de la wilaya de Blida jusqu'aux limites sud de la wilaya de Ghardaïa, en passant par Médéa, Djelfa et Laghouat, de maintenir le «bon rythme» d'exécution actuel des travaux, tout en insistant sur la priorité à donner à l'achèvement des voies de contournement prévues dans

le cadre de ce projet structurant. Une autre portion de l'autoroute Nord-Sud, d'un linéaire global de 130 km, ventilé sur le tracé qui fait la jonction entre Blida, Médéa, Djelfa et Ghardaïa, devrait être mise en service courant 2017, a encore annoncé le ministre, rappelant que pas moins de 550 km de réseau routier reliant les régions du nord du pays jusqu'à Hassi-Rmel (Laghouat) sont en chantier.

La livraison dans les délais impartis de l'ensemble des tronçons en chantier permettra de se consacrer entièrement, a-t-il ajouté, à la phase d'étude de la portion la plus importante de l'autoroute Nord-Sud, en l'occurrence le tronçon devant relier la wilaya de

Ghardaïa à l'extrême sud du pays. Le ministre a indiqué, en marge de sa visite d'inspection du tronçon Seghouane-Ksar-el-Boukhari (Médéa), d'un linéaire de 31 km, que l'infrastructure routière du pays s'est renforcée, durant les neuf derniers mois, de 258 km de routes, assurant que les efforts consentis dans ce secteur auront un impact «non négligeable sur l'économie du pays».

M. Ouali a procédé, à l'occasion de son déplacement à Médéa, à la mise en service du tronçon routier Ksar-el-Boukhari-Boughezoul, d'un linéaire de 23 km, rentrant dans le cadre du projet de dédoublement de la voie Chiffa-Boughezoul.

Hani Y.

Filière lait

Du nouveau dans l'octroi des subventions aux producteurs

■ Le paiement des subventions accordées par l'Etat à la production de lait cru ne relève plus, désormais, de l'Office national interprofessionnel du lait (Onil) et sera, en outre, assujéti à un agrément sanitaire, a appris l'APS auprès d'un responsable au ministère de l'Agriculture.



Ph. > D. R.

Par Samy O.

Dès mai prochain, l'octroi des subventions sera décentralisé pour être assuré par les Directions des services agricoles des wilayas (DSA) chargées de les verser aux éleveurs, aux collecteurs et aux transformateurs, alors que cette mission relevait exclusivement de l'Onil, précise le directeur de la régulation et du développement de la production agricole auprès de ce ministère, Chérif Omari. L'Onil va ainsi se consacrer uniquement au développement de la filière sur le plan technique, la vulgarisation et l'incitation à l'in-

vestissement. La décentralisation du système de paiement des subventions fait partie d'une batterie de mesures prises par le gouvernement, en octobre dernier, pour remédier aux lenteurs administratives et relancer la filière lait en misant sur la production nationale avec l'objectif de réduire les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019. L'Algérie importe en moyenne 350 000 tonnes de poudre de lait annuellement dont 50% sont importés par l'Onil qui les redistribue aux laiteries sous forme de quotas subventionnés, pour produire du lait pasteurisé conditionné en sachet vendu au prix administré

de 25 DA/litre. Pour préparer ce basculement d'un système centralisé à un dispositif de proximité, le ministère de l'Agriculture a organisé des regroupements régionaux de formation au profit des responsables locaux en vue de s'imprégner du mode de fonctionnement du paiement des subventions.

La subvention soumise à un agrément sanitaire

Suite à de nombreuses réunions de concertation avec les professionnels pour augmenter le prix de référence du lait cru, principal facteur de la crise qui

avait secoué la filière en 2015, le gouvernement avait accepté une augmentation de la subvention, accordée aux éleveurs, de deux DA supplémentaires. Cette prime est ainsi passée de 12 DA/litre à 14 DA/litre depuis novembre dernier, auxquels s'ajoutent les 36 DA qui est le prix de cession du lait cru aux laiteries au lieu de 34 DA auparavant. Ainsi, le prix du litre de lait cru vendu par l'éleveur est passé à 50 DA au lieu de 46 DA: «C'est un soutien important pour booster la production nationale en lait cru», estime M. Omari. Néanmoins, les pouvoirs publics ont assujéti l'octroi des deux DA supplémentaires à l'éleveur à un agrément sanitaire délivré par les services vétérinaires. En conséquence, l'administration a fixé aux éleveurs un délai d'une année, allant du 2 novembre 2015 au 2 novembre 2016, pour se mettre à niveau, c'est-à-dire recenser leur cheptel et effectuer un suivi vétérinaire en vue d'obtenir cet agrément. «Celui qui n'a pas ce document sanitaire ne bénéficiera pas des deux DA. C'est une incitation à la production d'un lait de qualité et à la sécurisation des élevages contre d'éventuelles maladies», avance le même responsable. La filière compte plus de 40 000 éleveurs avec un million de vaches laitières dont 3 000 sont des bovins laitiers modernes (BLM) qui sont des races de vaches, importées, dotées d'un haut potentiel de rendement laitier. Il est relevé que les mesures prises par le

gouvernement pour relancer la filière, dont notamment l'élargissement du soutien de l'Etat aux cultures fourragères, ont suscité un engouement auprès des industriels et de grands éleveurs qui se sont lancés dans l'investissement laitier. Une quarantaine de projets intégrés ont été déposés auprès de la Cellule de facilitation des investissements, installée en janvier dernier, en vue d'aider les opérateurs à concrétiser leurs projets. «Ce sont des laiteries leaders et de grands éleveurs qui veulent mettre en place des fermes d'élevage intensives et intégrées», assure M. Omari qui signale que des industriels se sont engagés à investir dans l'amont de la filière pour sécuriser leur production en fourrage, et à faire baisser les importations de la poudre de lait. Il cite les cas d'un transformateur qui a déposé un dossier d'investissement d'une exploitation de 3 000 têtes, la première du genre en Algérie en termes de nombre de vaches, et d'un autre industriel privé qui a déjà entamé son projet de production de fourrages avec des unités d'ensilage et d'enrubannage (conditionnement).

S.O./agences

Djezzy revient à la facturation par paliers de 30 secondes

DJEZZY, opérateur du peuple algérien, a l'immense plaisir d'annoncer le retour à la facturation par paliers de 30 secondes de la première minute d'appel et ce, à partir du 27 avril 2016.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la volonté de Djezzy de renforcer sa relation avec ses abonnés, et de répondre à leurs multiples doléances exprimées suite au changement intervenu au début de l'année 2016 portant sur les paramètres de la tarification.

En tant qu'opérateur leader, Djezzy rappelle qu'il a toujours pris en considération les attentes de ses clients aussi bien dans le cadre de ses offres promotionnelles que dans les nouveaux services en proposant les tarifs les plus compétitifs du marché.

Engagée dans un processus de numérisation en permettant aux consommateurs algériens de naviguer dans le monde digital, Djezzy, pionnier de la démocratisation de la téléphonie mobile, demeure, plus que jamais, à l'écoute des préoccupations de ses clients et de leurs différentes demandes.

Communiqué

Assurances

Le marché algérien, un potentiel à exploiter

Le marché algérien des assurances, limité actuellement à l'automobile, constitue un «important» potentiel à exploiter, a affirmé à Constantine, le président-directeur général de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), Youcef Benmicia. S'exprimant en marge d'un séminaire régional sur les assurances, M. Benmicia a indiqué que ce secteur «stratégique», dont l'activité comporte essentiellement les assurances automobiles, doit investir les autres matières assurables comme les personnes et l'immobilier, pour être au «diapason des défis de l'heure». Mettant l'accent sur l'importance du secteur dans l'essor économique du pays, M. Benmicia a indiqué que «plus de la moitié de l'activité des assurances en Algérie concerne l'assurance des automobiles, le reste des formules comme l'assurance de personnes, d'habitations ou de simples risques entre autres, demeure très peu exploité». Il a expliqué que le marché algérien des assurances qui avait occupé en 2014, la 64^e place à l'échelle mondiale et qui venait à la sixième place en Afrique, est appelé à intégrer une démarche de gestion des risques pour une meilleure rentabilité et une contribution efficace sur le terrain. En Algérie, le secteur des

assurances a connu une «évolution importante» durant la dernière décennie, a souligné M. Benmicia, précisant que le chiffre d'affaires de ce marché qui était de l'ordre de 46 milliards de dinars en 2006, a augmenté à plus de 128 milliards DA en 2014, soit une moyenne de croissance de 13%. Le marché des assurances a, cependant, enregistré en 2015, un taux de croissance de l'ordre de 2% seulement, a ajouté, le P-DG de la CAAT, justifiant ce «modeste» taux par la conjoncture économique que traverse le pays, affecté par la chute du coût du pétrole. Pour ce responsable, convaincre les potentiels assurés de l'importance de se protéger tout en participant au développement économique de leur pays, figure parmi les actions à mener pour promouvoir cette filière créatrice de richesses, rappelant que l'Algérie compte 24 sociétés d'assurances, toutes spécialités confondues, dont 13 sociétés d'assurance dommages parmi lesquelles la CAAT. La participation du marché des assurances au PIB demeure «faible» avec un taux ne dépassant pas le 5,73%, a également souligné le P-DG de la CAAT, insistant sur l'importance de développer ce secteur à travers des actions de sensibilisations permanentes et structu-

rées. Le coût des indemnités versées en 2014 par les sociétés d'assurance est de l'ordre de 61 milliards de dinars avec une évolution de 14%, a souligné le même responsable, précisant que 70% des indemnités sont en rapport avec les accidents de la circulation. Les prestations des indemnités de la CAAT ont enregistré une croissance de 33%, a encore assuré le même responsable, précisant que cette entreprise publique et économique créée en 1985, a de tout temps adapté ses prestations aux risques et aux besoins exprimés. Considérée comme leader du marché national des assurances, la CAAT qui comptabilise huit directions régionales et une 9^e devant être opérationnelle prochainement à Sétif, la CAAT œuvre continuellement à innover pour assurer une meilleure protection du patrimoine et des particuliers, a-t-on noté. Ont pris part à ce séminaire, des assurés, et des partenaires de la CAAT en plus de plusieurs opérateurs économiques abordant des thèmes en rapport, notamment avec la gestion des risques et les solutions d'assurance, l'assurance des personnes et l'assurance de transport.

Amel B.

Tizi Ouzou

Les entreprises expriment une «faible» demande en formation

■ La demande de formation formulée par les entreprises implantées à Tizi Ouzou reste «faible» malgré les nouvelles facilitations introduites par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, a indiqué son directeur, Arab Benacer.

Par Ilham N.

Le premier responsable du secteur, qui intervenait à l'occasion d'une journée d'étude sur la formation continue organisée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, a expliqué que les opérateurs économiques, pour diverses raisons, notamment l'incidence financière induite par cette démarche, «n'expriment pas leurs besoins en matière de formation et de recyclage de leurs personnels».

Des actions visant à sensibiliser les chefs d'entreprise sur l'importance de la formation continue dans l'amélioration de la compétitivité et le prolongement de la durée de vie de leurs entités économiques sont menées par la DFEP qui se penche également sur leur accompagnement dans l'identification des besoins et l'élaboration d'un plan de formation, a-t-il signalé. La tutelle a inscrit égale-

ment dans ses perspectives la diversification des modes et des dispositifs de formation afin de s'adapter aux spécificités des demandes des différents secteurs, à travers l'introduction des cours du soir, la formation par alternance et les séances de regroupement, a-t-il ajouté. Dans le cadre de son plan d'action pour 2016, la DFEP a lancé une opération de prospection menée par les établissements du secteur, en plus de l'installation de bureaux de formation continue à travers tous les centres et les instituts de formation et de l'enseignement professionnels, a-t-il fait savoir. Une demande de stage pour un total de 311 ouvriers issus de divers domaines de compétence a été exprimée par les entreprises et les institutions prospectées à travers la wilaya, à l'image des établissements de santé, les collectivités locales, les entreprises publiques et privées, les services



Ph. > D. R.

de sécurité, les établissements scolaires, les subdivisions de l'urbanisme et de la construction, les travaux publics, les ressources en eau et l'environnement, apprend-on de même source. M. Benacer a cité, dans ce sillage, l'exemple du CFPA Kerrad-Rachid qui a prospecté une quarantaine d'organismes employeurs et concrétisé 17 formations pour un effectif de 2 100 stagiaires, au moment où 10 employeurs ont exprimé leur accord de principe et 13 autres sont en phase d'expression de leur commande pour un effectif dépassant 400 éléments. Toutes

ces manœuvres et actions menées au profit des opérateurs économiques de la région ont pour objectif de considérer la formation continue comme un «investissement aux impacts économiques et sociétaux avérés, et non comme une obligation fiscale, telle qu'elle est perçue actuellement», a-t-il conclu. S'inscrivant dans le même ordre d'idées, le directeur de la chambre du commerce et d'industrie Djurdjura, Ameziane Medjkouh, a relevé un «manque de conscience chez les entreprises sur l'importance de la formation et de l'apprentissage qui

sont relégués au second plan». Il a recommandé d'aller vers «l'obligation de la formation pour tous les opérateurs» dans le but de préserver les entités économiques de la disparition, rappelant que la durée de vie moyenne d'une entreprise dans la région est estimée à quatre ans, ce qui est «très alarmant». La journée d'étude a été marquée par des interventions de représentants de différents organismes participants tels que l'Office national de développement et de la promotion de la formation continue (Ondefoc), le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (Fnac), le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et l'Entreprise nationale des industries électroménagères (Eniem) qui se sont étalés sur leurs missions et leurs stratégies de formation continue. I. N./APS

Ouargla

Nécessité de définir les priorités du développement local

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Hocine Maâzouz, a mis l'accent, à Ouargla, sur la nécessité de définir les priorités du développement local.

La définition des priorités et leur classement constitue un facteur essentiel dans l'action de développement à l'échelle locale, notamment dans la conjoncture actuelle, a affirmé M. Maâzouz lors d'une séance de travail avec les cadres et élus locaux, au terme d'une visite de travail d'une journée dans la wilaya de Ouargla. Il a indiqué que cette visite a permis à la commission intersectorielle de s'enquérir des principales préoccupations de la wilaya, estimant que certains projets mériteraient de leur accorder une plus grande importance comme l'assainissement. M. Maâzouz a fait état, à ce titre, de l'octroi à la wilaya d'une enveloppe d'un milliard DA pour

la prise en charge définitive du problème d'assainissement et la levée de l'ensemble des «points noirs» sur le réseau. Lors de cette séance de travail, des exposés ont été présentés par les autorités locales sur la situation des programmes et projets de développement, ainsi que sur les préoccupations et contraintes entravant la dynamique de développement local. Le secrétaire général s'était auparavant rendu dans la wilaya déléguée de Touggourt où il a inspecté le chantier de la canalisation d'adduction de l'eau potable sur un linéaire de 9 km. Dans la daïra voisine de Taïbet, il a écouté un exposé sur la couverture du réseau d'assainissement, qui ne dépasse pas les 38%, un état de fait qui a amené les autorités locales à programmer une large opération visant le raccordement des différents quartiers des trois communes constituant cette daïra. Il a visité,

dans la commune de Zaouia El-Abidia, un périmètre agricole de mise en valeur par la concession, d'une superficie de 500 hectares exploités par 150 agriculteurs, avant d'inspecter, dans la commune de Tébesbest, le drain d'Oued-Righ ayant fait l'objet de plusieurs opérations de curage et d'entretien.

Au chef-lieu de la commune de Touggourt, le même responsable a visité la nouvelle zone d'extension urbaine regroupant un total de 2 486 logements publics locatifs en cours de réalisation. De retour vers le chef-lieu de wilaya de Ouargla, M. Maâzouz s'est enquis des lotissements sociaux de la commune de Hassi-Benabadallah, ainsi que de la zone d'activités de Sidi-Khouiled d'une superficie de 100 hectares devant accueillir des projets dans le cadre de la petite et moyenne industrie.

Ali O./Agences

Laghout

98% de taux de raccordement au réseau d'assainissement

Un taux de 98% de couverture du réseau d'assainissement a été atteint dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris du directeur local des Ressources en eau et de l'Environnement (DREE), Mohamed Hamouti.

Ce taux, réalisé à la faveur des programmes de développement accordés ces dernières années à la wilaya de Laghouat, dépasse la moyenne nationale

établie à 92%, a-t-il précisé. La réalisation des canalisations d'assainissement et la rénovation des réseaux vétustes viennent conforter les projets de réalisation des stations d'épuration des eaux usées (STEP) devant permettre la ré-exploitation des eaux traitées et épurées à des fins d'irrigation agricole, estime le même responsable. La wilaya de Laghouat dispose actuelle-

ment de neuf STEP, dont 5 exploitées et le reste en cours de réalisation, à l'instar de celle de la commune d'Aflou, confiée à un groupe algéro-français et qui a accusé un retard dans les études techniques.

Selon les chargés du projet, la première tranche liée au génie civil sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours et sera suivie de l'opération d'équipe-

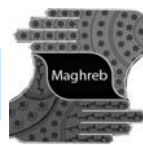
ment, avant d'être livrée définitivement durant le 1^{er} trimestre de 2017. Pour le DREE de Laghouat, ces ouvrages devront contribuer largement à la mobilisation des eaux d'irrigation agricole, l'assainissement de l'environnement, la protection des eaux d'oueds et la lutte contre les maladies à transmission hydrique.

F.A.

Biskra Remise des clefs aux bénéficiaires de 682 LPL et 90 LPA

LES BÉNÉFICIAIRES de 682 logements publics locatifs (LPL) et de 90 autres promotionnels aidés (LPA) ont reçu à Biskra leurs clefs dans la joie, a-t-on constaté. Les 90 LPA ont été réalisés dans la zone urbaine ouest, tandis que les 682 LPL ont été construits à proximité du lieu-dit la route du poids lourd au niveau du même site, a-t-on appris des responsables concernés, lors de la cérémonie de remise des clefs aux heureux bénéficiaires. Un total de 6 116 autres unités (4 418 LPL et 1 698 LPA) seront également distribués en 2016, a-t-on appris de même source. S'agissant du LPA, c'est la première fois qu'un quota de cette formule a été attribué dans la wilaya de Biskra, a indiqué à l'APS le directeur de l'agence foncière, Abdelkrim Soltani.

R.R.



Sahara occidental

La justesse de la cause, «véritable gage» face à l'intransigeance du Maroc

■ Le président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh, a réaffirmé à Alger que «la justesse» de la cause sahraouie est «un véritable gage» face à l'intransigeance du Maroc et ses tentatives visant à minimiser le combat du peuple sahraoui pour son droit légitime à l'autodétermination.

Par Kamel L.

Lors d'une conférence animée au Conseil de la nation sur «la cause sahraouie et la légalité internationale», M. Khatri a salué la position ferme de l'Algérie fondée sur le droit des peuples à la liberté et à l'indépendance conformément à la légalité internationale. Le président du Conseil national sahraoui a souligné que «le régime marocain refuse de se conformer à la légalité internationale et tente de remettre en question la justesse

de la cause sahraouie et de tromper l'opinion publique internationale».

La position de l'Algérie conforme à la légalité internationale

M. Khatri a indiqué que «le régime marocain a usé de tous les moyens pour tromper l'opinion publique internationale et remettre en question la justesse de la cause sahraouie. En 1975, le Maroc a essayé de présenter le conflit comme un problème marocain interne pour justifier la marche verte à l'époque, puis comme un différend avec l'Algérie. Il a également tenté de le présenter comme une conséquence de la guerre froide, mais toutes ses tentatives ont été vaines». «Le temps a démontré que la thèse marocaine est erronée et irréaliste» et que la position de principe de l'Algérie «est conforme à la légalité internationale qui considère que le problème sahraoui est une question de décolonisation». Le responsable sahraoui a par ailleurs mis en avant «l'approche et les objectifs communs de l'Algérie et la République sahraouie», soulignant «la nécessité de protéger les frontières et de rétablir la sécurité et la stabilité dans la région et de garantir la souveraineté nationale des peuples qui rejettent l'ingérence étrangère». «Le peuple sahraoui mène un combat légitime qui demeure, en dépit des tentatives du Maroc et de ses alliés, le premier acquis et le cadre à même de protéger la



Ph : DR

cause sahraouie contre toutes tentatives visant à remettre en cause le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance». Il a rappelé, dans le même contexte, la résolution 1514 de 1960 relative à l'octroi de l'indépendance aux peuples colonisés, indiquant que «toutes les résolutions de l'ONU y afférent soutiennent cette thèse. Pour l'ONU, la présence du Maroc au Sahara occidental est une occupation».

Désengagement du Maroc par crainte de la défaite

Evoquant le processus des négociations, suspendu depuis 2006, M. Khatri a estimé que «le processus de règlement doit se définir sur la base des acquis du combat du peuple sahraoui en cas de reprise des négociations». Il a rappelé dans le même contexte que «le Maroc refusait, durant tous les rounds des négociations, d'aborder la proposition sahraouie, basée sur l'indépendance, ce qui est opposé complètement à sa thèse selon laquelle le Sahara occidental est «un territoire marocain»». M. Khatri a souligné, à ce propos, que «la communauté internationale est désormais convain-

cue que la thèse marocaine ne pourrait être la base pour le règlement du conflit», appelant le Maroc à «trouver un terrain d'entente pour mettre fin à ce conflit». Il a réaffirmé également que «les Sahraouis sont prêts à poursuivre la recherche d'une solution pacifique conformément à la légalité internationale». «En dépit des pressions, nous restons attachés au processus pacifique, mais si le Maroc poursuit sa violation à la légalité internationale, nous n'aurons d'autres alternatives que celle du retour à la lutte armée», a-t-il mis en garde. Le responsable sahraoui a appelé par ailleurs le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre une décision «ferme». «Si le Maroc n'adhère pas à cette approche, nous demandons au Conseil de sécurité de le sanctionner, car la reprise des hostilités ne sera dans l'intérêt d'aucune partie». Revenant sur la visite du Secrétaire général de l'ONU dans les territoires sahraouis que le Maroc avait «rejetée», M. Khatri a imputé «le refus du Maroc à ses craintes que Ban Ki-moon découvre la réalité de la situation dans les territoires sahraouis occupés». «Nous assistons à une confrontation entre le Maroc et le monde y compris l'Union européenne (UE), le

Conseil de sécurité et la Cour de justice européenne», a-t-il soutenu, ajoutant que cette dernière avait promulgué le 10 décembre dernier un avis juridique annulant l'accord agricole et de pêche entre le Maroc et l'UE. Il a rappelé que quatre pays européens ont adhéré à la décision de Cour européenne (Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein) en refusant des produits agricoles et halieutiques provenant du Maroc. Concernant l'expulsion par le Maroc de la composante civile de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso), M. Khatri a estimé qu'il s'agit «d'une immixtion dans les prérogatives du Conseil de sécurité et d'une décision irrationnelle qui défie la légalité internationale. Le Maroc qui poursuit son intransigeance, tend à se rapprocher des pays du Golfe, d'Israël et des Etats-Unis, alors qu'il bénéficie déjà du soutien de la France». M. Khatri a déploré cette intransigeance du Maroc qui bénéficie, a-t-il dit, «du soutien des grandes puissances comme la France qui adopte une politique de deux poids, deux mesures en faveur du Maroc concernant la question du Sahara occidental». K. L./APS

Tunisie Élections municipales en mars 2017

LES ÉLECTIONS municipales en Tunisie se tiendront en mars 2017, a indiqué le président de l'instance électorale, Chafik Sarsar. «Il y a un consensus (...) autour de mars 2017 pour l'organisation des élections municipales. Reste à déterminer le jour», a dit M. Sarsar, en précisant que l'instance avait été contactée à ce sujet par le Chef du gouvernement Habib Essid. Il faut rappeler que M. Essid avait récemment évoqué devant la presse que les dates des 12, 19 ou 26 mars 2017 étaient les plus probables pour la tenue du scrutin. L'instance électorale avait précédemment proposé une «feuille de route» pour leur organisation fin octobre 2016. Mais il faut souligner qu'une loi électorale spécifique aux municipales doit être promulguée et un nouveau découpage électoral institué, car la nouvelle Constitution prévoit que «les municipalités doivent couvrir tout le territoire tunisien», a précisé M. Sarsar. «Il faut créer d'autres municipalités, (en) étendre d'autres pour pouvoir permettre à tous les Tunisiens de voter aux élections municipales», a souligné le président de l'instance, tout en jugeant «très possible» que les élections se tiennent à la date prévue. Après la révolution de janvier 2011, les municipalités tunisiennes ont été dissoutes et remplacées par des «délégations spéciales» chargées de gérer les affaires courantes.

R.M.

Libye

L'UE appelle le Parlement à voter sa confiance au gouvernement d'union

L'Union européenne (UE) exhorte le Parlement libyen à voter sa confiance au gouvernement d'union «le plus tôt possible». «Nous appelons (le Parlement) à tenir une session le plus tôt possible», a déclaré Nataliya Apostolova, chef de la mission de l'UE en Libye, en visite à Tripoli, lors d'une conférence de presse conjointe aux côtés de deux diplomates italien et allemand dans la base navale de Tripoli.

Même si l'Union européenne «a déjà reconnu le gouvernement d'union et qu'elle travaille déjà avec lui, nous souhaitons cependant que cette procédure (politique) soit complétée», a expliqué la diplomate européenne. Issu d'un accord politique parainé par l'ONU, le gouvernement d'union s'est autoproclamé en fonction le 12 mars

sur la base d'un communiqué d'une centaine de parlementaires (sur 198). Le Parlement libyen basé à Tobrouk, dans l'est du pays et reconnu par la communauté internationale, devait depuis plusieurs semaines voter pour consacrer la légitimité du gouvernement.

Faute de quorum ou en raison de dissensions, ce vote a été repoussé à plusieurs reprises. Dans une déclaration publiée jeudi, une majorité de députés du Parlement (102) de Tobrouk a exprimé sa confiance à ce gouvernement, expliquant avoir été empêchés de voter formellement. Ils demandent que «la session lors de laquelle les ministres prêteront serment soit organisée d'ici la fin de cette semaine dans un autre lieu que Tobrouk». Arrivés le 30 mars à Tripoli par la

mer, le Premier ministre Fayez al-Sarraj et d'autres membres de son gouvernement se sont installés temporairement dans la base navale de Tripoli. Par ailleurs, M^{me} Apostolova, nommée en 2013, a indiqué que l'Union européenne encourage le gouvernement d'union à «prendre ses fonctions exécutives le plus tôt possible car le peuple libyen a besoin de changement».

Enfin, M^{me} Apostolova a dit avoir évoqué, lors d'entretiens avec les membres du gouvernement, les «mesures sécuritaires sur le terrain» et les moyens d'aider le gouvernement «à former une véritable armée et police». C'est la première visite de la chef de la délégation de l'UE en Libye depuis la formation du gouvernement d'union.

Anis F./Agences

Vignette automobile

Début de la vente le 02 mai prochain

Page animée par : Ali Zidane

La commercialisation de la vignette automobile est prévue cette année au mois de mai prochain au lieu d'avril, un report pour cette année qui s'explique par les augmentations de la

vignette par la loi de finances 2016 ayant poussé la Direction générale des impôts (DGI) à retarder les commandes d'impression. D'habitude la vente de la vignette se faisait durant le mois d'avril mais cette année la vente est prévue à partir du 02

mai prochain avant de prendre fin le 02 juin 2016.

Des augmentations de la valeur de la vignette automobile entre 15 et 40 % ont été introduites dans le cadre de la loi de finances (LF) 2016. Ces augmentations varient en fonction du

type du véhicule, de son âge, de son poids et de sa puissance (motorisation essence ou diesel). La vignette automobile a été instaurée en Algérie depuis 1998. Une part de 20% de ses recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun

des collectivités locales. Il est utile de savoir que l'administration avait recouvré en 2015 quelque 11 milliards (mds) de dinars en provenance de la vignette automobile, sans donner les prévisions pour l'année 2016. **A. Z.**

Salon de Pékin 2016

Nouvelle Citroën C6, le luxe version chevrons



Le plan produit de Citroën qui a vraiment tardé pour mettre en avant de nouveaux produits a finalement redémarré avec la présentation au Salon de Pékin de sa nouvelle berline de luxe C6 qui ne sera commercialisée qu'en Chine uniquement, même pas dans son pays d'origine en France. La nouvelle Citroën C6 met l'accent sur le confort du conducteur et de ses passagers. L'allongement du porte-à-faux, sur la plate-forme de l'actuelle 508, permet d'obtenir un espace aux jambes remarquable à l'arrière. Esthétiquement parlant, la nouvelle C6 ne paie pas de mine et arbore un style statutaire.

L'on remarque aussi la présence d'un grand écran tactile de 12,3 pouces et de diverses aides à la conduite sont là pour épauler le conducteur en plus du toit panoramique et de la climatisation automa-

tique quatre zones. La finition intérieure a aussi fait l'objet d'un soin particulier avec des inserts en bois ou en aluminium brossé, une sellerie cuir Nappa tandis que l'équipement intègre une climatisation réglable selon 4 zones et 4 sièges massants. La nouvelle C6 mesure 4,98 m de long pour un empattement de 2,90 m, soit 11cm de plus que la Renault Talisman, et 13 de plus que la Peugeot 508. La nouvelle C6 inaugure une toute nouvelle version digitale du système i-Cockpit, regroupant l'ensemble des informations d'info-divertissement, dont le GPS. La nouvelle C6 sera motorisée avec un bloc dépassant une puissance de 200 ch, c'est un bloc essence 1.8 l turbo ou 2.0 qui développe 204 ch (280 Nm de couple). Ce moteur sera associé à une transmission automatique à six vitesses. Sa commercialisation est prévue pour la fin de l'année 2016.

Nouveau Renault Koleos II

Une évolution sur tous les plans

Après avoir révélé le nom de son nouveau SUV « Koleos » le 20 avril 2016, Renault diffuse enfin des infos et les photos de son nouveau modèle qui n'est autre que la deuxième génération de son ancien 4x4. Les lignes esthétiques du nouveau SUV de

Renault suivent à la lettre la philosophie design du constructeur reflétée d'une façon flagrante à l'avant où l'on peut constater que la partie avant reçoit la très large calandre et la signature en crochet, comme sur les Megane et Talisman. L'arrière s'inspire forte-

ment de la Megane pour la forme des feux mais aussi des SUV Audi (Q5 et Q7) pour le haut du bouclier. Bref, le nouveau n'a rien à voir avec son prédécesseur. Le nouvel opus portera des jantes de 19 pouces. À l'intérieur, on retrouve une architecture verticale de la planche de bord. Au centre, un écran tactile de 7 ou 8,7 pouces suivant les finitions.

Le Koleos propose un grand coffre d'un volume de 624 litres, et peut atteindre 1 690 dm³ (VDA) banquette rabattue. Il embarque des projecteurs entièrement à LED, hayon électrique (avec ouverture automatique en passant le pied sous le bouclier), installation Hi-Fi Bose à 12 HP, système R-Link 2 (navigation 3D, reconnaissance vocale...).



Côté transmission, le Koleos utilise la transmission All Mode 4x4-i. Grâce à une commande située à gauche du volant, il est possible de choisir de rouler en traction avant (2WD) ou en mode automatique (4WD Auto). Sous le capot, le Koleos propose, selon

les marchés, deux motorisations essence et deux diesel allant de 130 ch à 175 ch associés à des BVM et BVA. Le nouveau Koleos dont la commercialisation est prévue dans 80 pays sera présentée en Algérie l'année prochaine.

Salon de Pékin 2016 Le nouvelle Peugeot 308 Sedan



A L'OCCASION du salon de Pékin, Peugeot-Dongfeng lève le voile sur la nouvelle 308 Sedan, l'un de ses best-sellers sur le marché chinois. Cette berline, reprenant une architecture tri-corps, un modèle très apprécié en Asie, particulièrement en Chine, puisqu'il s'agit d'un des modèles Peugeot-Dongfeng les plus vendus.

Reposant sur la plateforme modulaire EMP2 (déjà utilisée sur la classique 308), la 308 Sedan affiche des lignes assez équilibrées pour ce type de carrosserie, qui nous avait habitué à des malles arrière souvent intégrées assez maladroitement. Ici, la custode arrière équilibre les lignes de la voiture. On retrouve un large bandeau noir courant sur toute la largeur de la malle arrière, gimmick jadis utilisé sur les feux 205, 405 et 309, et qui semble faire son retour en grâce chez Peugeot (cf notamment le concept Peugeot Exalt). La Peugeot-Dongfeng 308 Sedan sera lancée au second semestre 2016. Le renouvellement de ce modèle intervient dans le cadre du plan Blue Upper, qui doit permettre au lion d'asseoir sa position sur le marché chinois. 18 nouveaux modèles sont attendus dans les 5 prochaines années, Peugeot-Dongfeng souhaitant devenir à terme « la marque généraliste haut de gamme en Chine ». La berline tricorps arrivera sur le marché chinois au deuxième semestre de cette année.

Il se tiendra du 1^{er} au 16 octobre 2016 à Paris Le Mondial de l'automobile lance l'opération «Mondial Privilèges»



Dès le 2 mai, le Mondial proposera 10 semaines exceptionnelles de e-billets non seulement au tarif réduit de 14 € au lieu de 16 € mais réservant également des avantages exclusifs.

L'opération débute le 2 mai avec un premier pri-

vilège incroyable qui a fait rêver de nombreux visiteurs : Visiter le salon en avant-première ! Le Mondial proposera ainsi 100 billets, pour une visite du salon avant l'ouverture officielle au public, le vendredi 30 septembre.

Le visiteur qui achète son e-billet entre le 2 mai et le 23 mai aura la chance de participer à un tirage au sort pour tenter de gagner une visite du salon dans un contexte exceptionnel. Mi-mai puis début juin, l'opération «Mondial Privilèges» révélera encore deux nouvelles offres incroyables, exclusivement pour le grand public. Soyez les premiers informés de ces bons plans en vous abonnant immédiatement à la nouvelle newsletter du Mondial ou sur les pages Facebook <https://www.facebook.com/mondial.automobile/> et le compte Twitter du salon <https://twitter.com/MondialAuto>.

Autriche

Prévision d'un «état d'urgence» migratoire sur fond de poussée d'extrême droite

■ Le Parlement autrichien a examiné hier un projet de loi controversé prévoyant la possibilité de décréter un «état d'urgence» migratoire limitant drastiquement le droit d'asile, sur fond de montée de l'extrême droite dans ce petit pays qui a accueilli 90 000 réfugiés en 2015.

Par Ali O.

Elaboré depuis plusieurs mois, malgré les protestations des ONG et d'une partie de l'opposition, ce texte, l'un des plus restrictifs d'Europe, permettra dans certaines circonstances de bloquer les migrants aux frontières sans même leur accorder la possibilité de formuler une demande d'asile. «Nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde», a expliqué le nouveau ministre de l'Intérieur, Wolfgang Sobotka, assurant que le gouvernement n'agissait «pas par plaisir, mais parce que d'autres pays ne font pas leur travail» en matiè-

re de contrôles des migrants. Située au croisement des deux principales routes migratoires en Europe – via les Balkans et via l'Italie – l'Autriche a vu transiter plusieurs centaines de milliers de réfugiés l'an passé. Elle en a accueilli 90 000, soit plus du 1% de sa population, dépassée seulement par la Suède au sein de l'UE.

Pour 2016, Vienne s'est fixé un plafond de 37 500 demandeurs d'asile supplémentaires, assurant que ses capacités d'intégration arrivent à saturation.

Saluée pour sa générosité au plus fort de la crise, à l'automne, la grande coalition gouvernementale du chancelier social-

démocrate Werner Faymann et du vice-chancelier conservateur Reinhold Mitterlehner a, depuis, fortement durci sa politique, dans un contexte de montée du parti d'extrême droite FPÖ.

Créant un véritable «séisme» dans le pays, le candidat FPÖ Norbert Hofer a recueilli 35% des voix au premier tour de la présidentielle dimanche. Et les deux partis au pouvoir ont été éliminés du second tour au profit d'un écologiste.

La nouvelle loi prévoit de limiter à trois ans l'octroi initial du droit d'asile. Elle restreint également le regroupement familial pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire, notamment les Afghans.

L'Autriche a réaffirmé hier sa volonté de réintroduire des contrôles fin mai à sa frontière italienne, évoquant le risque d'un afflux de migrants via l'Italie. Elle envisage d'ériger une clôture au col du Brenner, l'un des principaux axes de transit nord-sud à travers les Alpes. Dans une interview au journal Die Presse hier, le chef de la diplomatie italienne, Paolo Gentiloni, a dénoncé ce projet, injustifié et illégal selon lui au regard du droit européen.

«On est très loin d'une "invasion" de réfugiés», a-t-il souligné, alors que selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), un peu plus de 26 000



Ph. > D. R.

migrants sont arrivés en Italie depuis le début de l'année.

Vienne a annoncé mardi une rallonge de 1,3 milliard d'euros pour l'armée et de 1,1 milliard pour la police, notamment pour la protection des frontières. Le gouvernement a également promis de débloquer 500 millions supplémentaires pour l'intégration.

En Autriche, le flux quotidien de migrants est tombé à 150 par jour, selon le ministère de l'Intérieur, après la fermeture de la route des Balkans et la mise en œuvre de l'accord entre l'UE-Turquie en mars. Quelque 18 000 demandes d'asile ont été enregistrées par Vienne depuis le début de l'année.

A. O.



Points chauds

Casseurs

Par Fouzia Mahmoudi

Ces derniers temps Sarkozy a du mal à se faire remarquer alors que toute l'attention se porte aujourd'hui sur Alain Juppé. Et s'il y a quelques mois encore l'adversité entre les deux hommes était ce qui affolait les médias, la trop large avance de l'ancien Premier ministre sur l'ancien président de la République rend cet exercice caduc. Désormais, plus personne ne s'intéresse à Sarkozy le candidat, mais plutôt à Sarkozy l'ancien chef d'État en dissonance avec la justice. Alors pour faire parler de lui d'une autre manière et certainement pour titiller ses (anciens) partisans, le président de Les Républicains a décidé de recourir au coup classique de la provocation. En effet, lors d'un meeting, il y a quelques jours, Nicolas Sarkozy a attaqué très violemment le mouvement des «Nuits debout», qui se tient depuis plusieurs semaines dans la capitale française et qui réclame l'annulation de la loi El Khomri sur le travail. «Nous ne pouvons pas accepter que des gens qui n'ont rien dans le cerveau viennent sur la place de la République donner des leçons à la démocratie française». Sur un ton offensif, il a égrainé et dénoncé plusieurs faits de l'actualité de ces derniers jours : «Nous ne pouvons plus accepter des syndicats qui se comportent comme des partis politiques. On ne peut plus accepter des mosquées où on vient défendre des idées qui sont le contraire de la République. On ne peut plus accepter une école où l'on ne respecte plus rien et où il n'y a plus d'autorité. On ne peut plus accepter que des lycéens manipulés puissent manifester contre une loi dans laquelle il n'y a rien. Nous ne pouvons pas accepter que des gens qui n'ont rien dans le cerveau viennent sur la place de la République donner des leçons à la démocratie française. Nous ne pouvons plus accepter que des étrangers en situation irrégulière puissent occuper des établissements publics et des églises. Nous ne pouvons plus accepter que l'on conteste l'idée que la France a des racines et a le droit à son identité», a-t-il lancé. Une attaque en règle qui a évidemment été immédiatement dénoncée par les personnes visées et qui aujourd'hui fait même l'objet d'une justification par plusieurs cadres de droite. Les députés Christian Jacob et Luc Chatel ont ainsi été chargés de défendre hier la sortie de Nicolas Sarkozy. Interrogé sur les propos de ce dernier, le chef de file des députés LR Christian Jacob «pense en tout cas qu'ils (les participants de Nuit debout) n'ont rien à faire là. C'est une poignée de casseurs». «On doit utiliser nos forces de l'ordre à autre chose qu'à gérer une poignée de gauchistes», a-t-il insisté. Quant à l'expression «sans cerveau» utilisée par Nicolas Sarkozy, «ceux qu'on entend témoigner ne manifestent pas un esprit brillantissime», a jugé Christian Jacob. «C'était une parole de discours de campagne, de meeting», a de son côté relativisé le député Luc Chatel. «Ce que veut dire Nicolas Sarkozy, c'est qu'il y a un gros décalage entre les préoccupations de la jeunesse (...) et ceux qui sont place de la République et qui ne représentent vraiment pas grand-chose». «À long terme de journée, on parle de ce mouvement Nuit debout alors qu'il y a quelques dizaines, quelques centaines de jeunes et de moins jeunes place de la République. Cessons d'en faire l'événement sociologique du moment alors qu'il y a une France qui souffre, qui a du mal à trouver un travail», a insisté le président du Conseil national des Républicains. Reste à savoir si les partisans de Sarkozy qui penchent plutôt vers la droite dure seront revitalisés par les propos de leur idole, stimulant un petit peu ses résultats dans les sondages de la primaire qui le placent toujours loin derrière Alain Juppé.

F. M.

Attentats de Paris

Salah Abdeslam transféré en France

Salah Abdeslam, seul survivant des commandos des attentats de Paris qui ont fait 130 morts et des centaines de blessés le 13 novembre, a été remis hier par la Belgique à la France, où l'attendent les juges antiterroristes et la prison. Abdeslam «a été remis ce matin aux autorités françaises» en exécution du mandat d'arrêt européen délivré à son encontre le 19 mars 2016 par la France, a indiqué le parquet fédéral belge dans un communiqué. Il a été transféré par voie aérienne sous escorte du GIGN, unité d'élite de la gendarmerie française, ont précisé des sources proches du dossier. Arrivé sur le territoire national à 09h05, «il sera présenté dans la journée aux magistrats instructeurs en vue de sa mise en examen», a annoncé de son côté le parquet de Paris. Il sera ensuite présenté à un juge des libertés et de la détention qui statuera sur son placement en détention provisoire. Représenté jusqu'à présent par l'avocat belge Sven Mary, il sera défendu en France par le ténor du barreau lillois Frank Berton. Salah Abdeslam est le seul protagoniste direct des tueries du 13 novembre (130 morts) à avoir été arrêté vivant, après la mort des neuf assaillants, en kamikazes comme son frère Brahim ou abattus par les forces de l'ordre comme son ami d'enfan-

sement, évoqué par l'organisation État islamique dans sa revendication et pourtant épargné. Devait-il à son tour y mener une attaque ? Au final, Salah Abdeslam a abandonné une ceinture explosive à Montrouge, à l'autre extrémité de la capitale, avant d'être emmené au petit matin par deux amis venus le chercher depuis Bruxelles. Contrôlé ou repéré avec des protagonistes dans différents pays européens dans les mois ayant précédé les attaques, il est également soupçonné d'avoir participé, en amont, à la constitution des commandos. Lors de son premier interrogatoire, il a semblé vouloir minimiser son rôle, assurant avoir fait machine arrière alors qu'il aurait été missionné pour se faire sauter au Stade de France. Une position réaffirmée par son frère qui l'a vu en prison. S'il assure désormais vouloir collaborer avec les enquêteurs, il a d'abord contesté sa remise à la France, avant de faire volte-face au lendemain des attentats de Bruxelles. «Le jour où un juge décidera son incarcération, nous prendrons toutes les mesures nécessaires», avait assuré début avril le ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas. «Il sera probablement à l'isolement sous surveillance constante, tout simplement parce qu'il faut qu'il puisse aller au procès». S. R.



Salon «Le symbole amazigh» à Batna

Plus de dix artistes plasticiens exposent leurs œuvres

■ Un Salon national des arts plastiques intitulé «Le symbole amazigh» est organisé depuis mardi à Batna, offrant aux visiteurs de découvrir les œuvres de treize artistes plasticiens. Cette exposition, organisée à la salle Abdou-Tamine de la maison de la culture Mohamed-Laïd-El-Khalifa, se veut un espace pour découvrir «le symbole amazigh» ainsi que les lettres de l'alphabet Tifinagh du berbère (tamazight). Une grande affluence du public est enregistrée depuis l'ouverture de ce salon.

Par Abla Selles

Treize artistes plasticiens exposent, depuis mardi à Batna, leurs œuvres au premier Salon national des arts plastiques. Cet événement artistique et culturel intitulé «Le symbole amazigh» a réuni des plasticiens des quatre coins du pays. Les tableaux exposés à la salle Abdou-Tamine de la maison de la culture Mohamed-Laïd-El-Khalifa mettent en lumière «le symbole amazigh» ainsi que les lettres de l'alphabet Tifinagh du berbère (tamazight) qui remonte à l'ancienne civilisation humaine.

Cette manifestation initiée par l'association «Fen Oua takafa» (Arts et culture) et qui se

poursuivra jusqu'au 29 avril prochain à pour objectif de «faire connaître les lettres de l'alphabet Tifinagh et son impact sur les arts plastiques en Algérie», a indiqué à la presse le président de cette association, Youcef Belhadi.

Parmi les participants à ce salon qui coïncide avec la célébration du mois du patrimoine, l'artiste plasticien Ahmed Stambouli de Khemis El Khechena (Ain Defla) dont les deux tableaux alliant les techniques acryliques, celles du collage artistique et l'abrasion dominés par le blanc et le noir ont attiré l'attention de plusieurs visiteurs. Les œuvres de l'artiste-peintre Nouredine Chegrane d'Alger qui emploie le symbole



Ph. DR

amazigh ont également ravi les visiteurs.

De son côté, l'artiste algérois Salah Maameria a choisi les couleurs pour faire «parler» ses tableaux et exprimer les us et coutumes de la société amazighe, notamment errahaba et la danse targuie.

Il a indiqué, à cette occasion, qu'il a été fortement influencé dans ses peintures durant trente années d'expérience par les différents arts populaires d'Algérie dont il s'inspire.

Depuis les premières heures de son ouverture, ce salon a attiré de nombreux visiteurs, venus admirer de belles toiles mais

surtout discuter de l'art en général avec les artistes présents. D'ailleurs, l'exposition est devenue un vrai espace d'échange artistique entre les visiteurs et les professionnels.

Le public s'est montré curieux quant au sens des signes exposés et les plasticiens n'ont ménagé aucun effort pour donner des explications. «C'est tellement beau à découvrir que j'ai beaucoup de questions à poser aux artistes. Ils sont d'ailleurs très sympas et répondent à nos questions avec enthousiasme», déclare un passionné des arts plastiques.

A.S.

La résidence «Paroles en scène» du TNA

Les candidats retenus dévoilés

Cinq textes d'auteurs algériens en arabe classique et dialectal, en français et en tamazight ont été retenus pour la résidence d'écriture et de création dramaturgique «Paroles en scène» du Théâtre national algérien (TNA), ont annoncé mardi ses organisateurs.

Les auteurs Abdelbasset Tihemamine et Abbassia Amiri (comédiens), Mohamed Salah Karef et Farid Yahou (fonctionnaires) et Merad-Boudia Bachir (médecin) ont été sélectionnés pour participer à cette résidence de trois semaines qui débutera le 30 avril, indique-t-on de même source. Cette sélection fait suite à un appel à participation lancé

par le TNA en février dernier. Ces auteurs débutants ont été retenus en fonction de critères d'«originalité», «possibilité d'ouverture», «singularité» et des dialogues de leurs textes respectifs, précisent les organisateurs de la résidence dans un communiqué. Aucune indication n'a, en revanche, été donnée sur les titres et les thèmes des textes retenus.

Le promoteur de la résidence, le metteur en scène et auteur Ziani Chérif Ayad, avait indiqué à l'occasion du lancement de l'appel à participation que les futurs dramaturges seraient encadrés par des «auteurs parrains» afin de développer leurs textes avant de les proposer aux metteurs en

scène des théâtres régionaux. Des étudiants de l'Institut supérieur des métiers et des arts de la scène, et ceux de l'Institut national de musique, devraient ensuite intégrer les projets retenus en vue du montage du spectacle, avaient par ailleurs indiqué les organisateurs.

Le jury de «Paroles en scène» est composé du dramaturge Arezki Melal, du metteur en scène Ahmed Khoudi et du musicologue et musicien Nouredine Saoudi, tous trois également appelés à encadrer les candidats retenus.

M.K.

Mois du patrimoine

Un concours organisé à Alger

En parallèle avec le mois du patrimoine (18 avril-18 mai), un concours a débuté mardi à l'initiative de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger avec la coordination de l'Association «Sauvons la Casbah» et la «Fondation de la Casbah» avec l'objectif d'informer les élèves sur l'histoire et les anciens sites de La Casbah. L'organisation du concours placé sous le slogan «Connaitre mon patrimoine pour le protéger» tend, en premier lieu, à informer les élèves sur l'histoire de la ville séculaire de Mezghena en vue de la protéger et de la préserver, a déclaré M^{me} Djabali Farida, présidente de la commission des affaires sociales, culturelles, religieuses et du waqf de l'APW.

Elle a précisé que le choix des élèves concernés par le concours et au nombre de

750, intervenait sur la base de leurs résultats scolaires.

Le concours prévu le 29 mai prochain portera sur les connaissances reçues lors des visites effectuées au cœur de La Casbah.

Les résultats seront connus à la mi-ramadhan et suivis par la remise des prix aux lauréats qui consistent en des montants de 1 million de DA, 600 000 DA et 300 000 DA.

Les montants qui seront partagés entre les lauréats et leurs établissements scolaires respectifs sont destinés à l'acquisition d'articles et équipements scolaires nécessaires en faveur des démunis en prévision de la prochaine rentrée scolaire. D'autres prix d'encouragement, à savoir des ordinateurs, seront remis à dix élèves.

Dans une déclaration à la presse, le président de l'Association «Sauvons La Casbah», Belkacem Babassi, a indiqué que les élèves, étant les hommes et les femmes de demain, sont tenus de connaître le patrimoine de la ville de Sidi Abderrahmane en les rapprochant davantage du legs matériel et immatériel de La Casbah datant de l'époque ottomane.

Les visites prévues à partir de ce jour et jusqu'au 24 mai prochain, englobent Dar Essoltane, les rues de la vieille Casbah et la maison où sont tombés en martyrs Hassiba Ben Bouali, Ali La Pointe et le petit Omar, ainsi que la visite des mosquées de la ville dont Ketchaoua, Jamaa el Kebir, Kasr El maakra, Dar Khdaouj el amia et enfin Dar Aziza.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Zeydoun
30 avril :

Célébration de la Journée internationale du jazz.

Conservatoire municipal Ahmed-Wahbi d'Oran

30 avril :

Une soirée andalouse animée par l'artiste Lila Borsali.

Palais Dar Aziza (Basse Casbah)

28 avril :

Le musicien classique hors norme Guillaume Latour se produira à Alger.

Institut français d'Alger
30 avril :

À l'occasion de la Journée internationale du jazz, le trompettiste Eric Le Lann Quartet anime un concert à Alger

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

30 avril :

L'Orchestre symphonique national (OSN) revient pour une nouvelle représentation, qui mettra en avant le riche répertoire de Broadway.

Espace Espagne à Alger
Jeudi 28 avril à 18h :

Projection du film *Miguel & William* à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de Miguel Cervantès.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 12 mai :

Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya, Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmina Saadoun, Slimane Sayoud, Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane.

Galerie Dar El-Kenz
Du 23 avril au 6 mai :

Exposition «Quadrphonie picturale» des artistes peintres Moussa Bourdine, Amar Briki, Adlane Djefel et Moncef Guitta.

Palais de la culture Imama (Tlemcen)

Vendredi 29 avril à 18h :

Concert du groupe Jarka.

Espace d'art contemporain d'El-Achour

Jusqu'au 9 mai :

Exposition «Strates» de Malek Saleh.

Coup-franc direct

Faut-il continuer à attendre ?

Par Mahfoud M.

Une énième défaite et élimination d'une sélection jeune, celle des U 20, nous incite à nous poser la question sur la stratégie à adopter pour relancer réellement la formation en Algérie, sachant qu'on assiste à chaque fois au même problème. Les clubs ayant abandonné la formation dans les catégories jeunes ne facilitent pas la tâche aux sélectionneurs nationaux de ces sélections qui se trouvent devant un énorme dilemme. Ainsi, avec l'existence du seul centre de formation, à savoir celui du PAC, ces derniers tentent d'y puiser les joueurs dont ils ont besoin, mais cela reste insuffisant. Le sélectionneur des U 20 avait, de ce fait, puisé dans l'équipe du PAC mais son équipe s'est faite quand même éliminée par la Mauritanie. Mekhazni a demandé au président de la FAF de faire comme avec la sélection seniors et de ramener des jeunes formés dans les équipes européennes, françaises notamment, mais ce dernier a refusé prétextant qu'il faut plutôt encourager les jeunes du cru. Jusqu'à quand restera-t-on dans cette situation alors que ces clubs devraient se remettre au travail pour tenter de redorer le blason du football algérien ? Il faudra tout faire pour tenter de donner un second souffle au football qui se trouve dans une situation difficile. **M. M.**

Ligue II Mobilis (29^e Journée)

L'USMBA, le CAB et le PAC en danger

LES TROIS concurrents pour l'accession, à savoir l'USM Bel-Abbès, le CA Batna et le Paradou AC seront en danger lors de cette 29^e et avant-dernière journée de la Ligue II Mobilis qui sera très certainement décisive pour eux. Encore en course pour les deux billets restants pour la remontée en Ligue I, ces trois formations joueront toutes à l'extérieur et auront la mission très difficile. Ainsi, les gars de la Mekerra se rendront à El Khroub où l'ASK l'attendra de pied ferme sachant qu'elle souhaite l'emporter pour sauver sa peau. Les poulains de Benyeles tenteront de forcer le destin pour revenir au moins avec le point du nul qui devrait leur suffire avant la dernière journée où ils joueront à domicile. De son côté, le Paradou AC qui est au pied du podium devra l'emporter à Saïda devant le Mouloudia local et dans le même temps attendre un faux pas des deux autres concurrents, l'USMBA et le CA. Les Pacistes savent que cela ne sera pas difficile mais joueront quand même à fond pour tenter de revenir avec le meilleur résultat possible. Il faut savoir que les

gars de la ville de l'eau minérale ont un besoin pressant de points et ne se laisseront, de ce fait, pas faire et feront tout pour prendre les trois points du succès. Enfin, le CA Batna paraît le club le plus proche de réaliser l'accession dès maintenant avec un léger avantage par rapport aux deux autres concurrents. Les gars des Aurès se rendront à Béjaïa où rien ne va plus pour la JSMB et devraient pouvoir revenir avec un résultat probant. Les protégés de Bouarata sont décidés, en tout cas, à s'assurer l'accession dès cette journée pour éviter toute mauvaise surprise. Le leader, l'O Médéa, qui a déjà assuré l'accession, donnera la réplique à l'A Boussaâda qui a un besoin pressant de points et fera tout pour s'imposer. **M.M.**

LE PROGRAMME :

Vendredi 29 Avril 2016 :
OMA-MCEE
OM-ABS
MCS-PAC
CABBA-JSMB
ASK-USMBA
ASO-USC
JSMB-CAB
USMMH-CRBAF

JO 2016

Berraf : «Plus de moyens pour les athlètes susceptibles de ramener des médailles»

LES ATHLÈTES algériens susceptibles de décrocher des médailles aux jeux Olympiques de Rio (5-21 août) bénéficieront de «plus de moyens» que le reste de leurs coéquipiers qui «espèrent juste acquérir plus d'expérience» pendant cet événement planétaire, a annoncé mardi à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. «Les athlètes susceptibles de décrocher des médailles aux prochaines olympiades bénéficieront de plus de moyens que les autres. Ce qui est assez logique, car ils doivent bénéficier de tous les moyens nécessaires pour atteindre leur objectif», a déclaré Berraf en conférence de presse. Une gestion, qualifiée de «bonne gouvernance» par le président du COA, en ce qui concerne le budget de 31 milliards de centimes alloué à la préparation des athlètes algériens pour les JO de Rio. Berraf a tenu à rassurer par ailleurs que «tous les athlètes algériens se préparent dans de bonnes conditions», affirmant qu'aucun d'entre eux ne souffre d'un quelconque problème en ce moment. Des médias locaux ont évoqué des problèmes qu'auraient affrontés certains athlètes dernièrement, notamment le demi-fondiste Taoufik Makhloufi, le décathlonien Larbi Bouraada et le hurdler Abdelmalik Lahoulou pendant leur préparation. Mais là encore, Berraf a rassuré que «tout allait bien». «Makhloufi, Bouraada et Lahoulou ne souffrent d'aucun problème. Makhloufi se trouve actuellement en Afrique du Sud et il s'y plaît tellement qu'il m'a appelé dernièrement pour demander une prorogation de 15 jours, afin de peaufiner sa préparation», a-t-il commencé par révéler. Pour sa part, «Lahoulou était en stage de préparation au Qatar et les choses se sont également très bien passées pour lui, tout comme pour Bouraada, qui pas plus tard qu'hier (lundi) a signé un contrat de partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis. Donc, je ne vois pas où est le problème», s'est demandé le président du COA.

Ligue 1 Mobilis (27^e journée) Le CRB pour assurer le podium

■ Le CR Belouizdad accueille demain, vendredi, au stade du 20-Août, la formation de l'USM Blida pour le compte de la 27^e journée de la Ligue I Mobilis, dans un match qui s'annonce très important pour les locaux qui souhaitent assurer une place sur le podium.



Les Belouizdadis face à leur destin

Par Mahfoud M.

Après son succès à l'extérieur face à l'ASM Oran lors de la précédente journée, le Chabab tentera d'aligner une autre victoire à domicile face aux gars de la Médina Djedida et attendre dans le même moment un faux pas des autres concurrents pour cette deuxième place. Les poulains d'Alain Michel sont, en tout cas, décidés à prendre les trois points et renforcer leur position. Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe de l'USMB, qui, telle une bête blessée, se donnera à fond pour revenir au moins avec le point du nul, surtout qu'elle est dans une situation pénible au classement gé-

ral. Les gars de la ville des roses savent ce qui les attend et se doivent d'être concentrés sur leur sujet s'ils souhaitent se maintenir en Ligue I, chose qui n'est pas évidente.

Le NAHD tombe lourdement, le MCA arrache le nul

Deux matchs avancés ont été, par ailleurs, joué mardi après-midi et ont concerné les deux finalistes de la Coupe d'Algérie. Ainsi, le NAHD est tombé lourdement à Sétif en se faisant battre par l'Entente de Sétif sur le score sans appel de (3/0). Le buteur sétifien, Ziaya, a inscrit un triplé qui permet à son équipe de s'en

sortir et d'assurer son maintien en Ligue I. Grâce à leur victoire, les Sétifiens se hissent à la 7^e place avec 37 points, alors que les Nahdistes perdent une place et se retrouvent à la 8^e position (36 pts). Cet échec ne devrait pas influencer sur le moral des Sang et Or qui sont plus concentrés sur la finale de la Coupe d'Algérie et qui ont donc aligné une équipe B pour cette confrontation. De son côté, le Mouloudia d'Alger est revenu avec le point du nul de son déplacement à Oran face aux Hamraoua. Ce nul lui permet de garder intactes ses chances de réussir le maintien en Ligue I, alors qu'il souhaitait jouer les premiers au tout début. **M. M.**

Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball (dames)

Le GSP en quarts de finale, l'ASWB et le MBB éliminés

Les volleyeuses du GS Pétroliers se sont qualifiées aux quarts de finale du championnat d'Afrique des clubs champions, grâce à leur victoire face à la Police du Ghana 3 sets à 0, en match comptant pour la 3^e journée dans le groupe C, disputé mardi à Sidi Boussaid (Tunis).

Les Pétrolières ont remporté les 3 sets sur les scores de : 25-

14, 25-18, 25-10, assurant ainsi leur place en quarts de finale. Le GS Pétroliers, qui occupe provisoirement la première place du groupe C avec 7 points, connaîtra son adversaire en quarts, à l'issue du résultat du dernier match du groupe C, mettant aux prises le FAP (Cameroun) et Pipeline (Kenya). De son côté, l'ASW Béjaïa a été éliminée de la compétition, suite à sa défaite

face au CS Sfax (2-3), alors que les Algériennes comptaient 2 sets d'avance (25-20, 25-11). Les Tunisiennes ont réussi à égaliser (19-25, 25-27), avant de conclure le tie break sur le score de 15 points à 11.

L'ASW Béjaïa (3 points) a laissé filer l'occasion de passer aux quarts de finale en s'inclinant face au CS Sfax qui empêche le billet qualificatif en terminant à la deuxième place du groupe B, derrière Al Ahly (Egypte) avec 9 points.

Le dernier représentant algérien dans cette compétition, le MB Béjaïa a également été éliminé après à sa défaite, lundi, face CF Carthage (Tunisie) sur le score de 3 sets à 1. 17 équipes prennent part à cette compétition organisée par le Club féminin de Carthage qui avait déjà abrité la compétition en 2014. La précédente édition, disputée au Caire, a été remportée par Al Ahly d'Egypte qui avait battu le Kenya Pipeline 3 à 1 en finale, alors que le club algérien du GS Pétroliers avait terminé 5^e au classement général.

Finale de la Coupe d'Algérie

Les billets en vente depuis hier

LA VENTE des billets a débuté dans les fiefs des deux clubs finalistes de cette édition de la Coupe d'Algérie de football qui aura lieu le 1^{er} mai prochain. Ils sont vendus à Hussein-Dey et Leveille pour ce qui est de la quote-part du Nasria et au stade du 5-Juillet pour ce qui est de celle du Mouloudia d'Alger. Les deux galeries ont bénéficié d'un quota équitable de 25 000 billets pour chacun, alors que le reste des places au stade du 5-Juillet seront réservées aux membres de la Protection civile, aux militaires et autres invités. Par ailleurs, le trophée de la Coupe a été exposé hier au stade Bensiam d'Hussein-Dey, et au stade Ferhani aujourd'hui pour permettre aux fans du MCA de s'en approcher et prendre des photos. En outre, la FAF a décidé d'octroyer aux deux finalistes une séance d'entraînement chacun au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Ce sera donc vendredi pour le NAHD et samedi pour le MCA. **M.M.**

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Association El Amel

Départ aujourd'hui de la caravane de solidarité

UNE CARAVANE de solidarité, initiative organisée par l'association El Amel pour personnes aux besoins spécifiques de Bab El Oued, prendra la route aujourd'hui vers la ville de Béjaïa. Le lendemain verra la tenue, à partir de 10 heures, d'un semi-marathon appelé «un moment de handicap sur fauteuil roulant» et qui aura comme premiers participants des responsables et cadres des autorités locales, en les invitant à essayer de vivre l'expérience du «fauteuil roulant». Une manière de sensibiliser et

de donner l'exemple. A partir de 14 heures 30, aura lieu une opération de distribution de matériel et équipements pour les personnes en difficultés.

L'autre rendez-vous est celui du 16 mai, qui coïncidera avec la clôture de la saison scolaire et l'ouverture de la saison estivale et qui verra le déroulement de manifestations, à savoir : défilé de mode de petits bambins, récompense des meilleurs élèves de l'association, entre autres.

C. Nass.

Copa Coca-Cola 2016

Madjid Bougherra présent au tournoi d'Oran



L'ANCIEN CAPITAIN de la sélection algérienne de football, Madjid Bougherra, sera présent samedi prochain à Oran à l'occasion du tournoi régional d'Oran qualificatif à la phase finale de la 7^e édition de la Copa Coca-Cola Algérie, a appris l'APS hier auprès des organisateurs.

Ambassadeur de la Copa Coca-Cola, Bougherra s'impliquera directement dans le tournoi d'Oran avec plusieurs activités prévues, dont quelques belles surprises, selon la même source. Le défenseur central, qui avait pris sa retraite internationale à l'issue de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale, avait assisté au tournoi régional de

l'Est à Annaba lors de la précédente édition. Pas moins de 16 équipes prendront part à ce dernier tournoi régional prévu au stade Ahmed-Zabana d'Oran. Les trois meilleures équipes rejoindront les 13 déjà qualifiées à l'issue des tournois qui se sont déroulés à Alger, Tizi-Ouzou, Blida et Constantine : Sidi M'hamed, Aghiles, Bousmail, USMB Draâ Ben khedda, JFF Tadmait, WA Bordj Menail, Bouira Web, Blida 1, Blida 2, Attatba Web, CT Constantine, El Eulma, et le SBC Skikda.

Cette compétition ouverte à tous les jeunes footballeurs algériens de moins de 15 ans regroupe cette année plus de 1 000 joueurs issus de nombreuses wilayas du pays, ce qui constitue un «record» de participation.

L'équipe vainqueur de la phase finale représentera l'Algérie au tournoi international qui aura lieu en France.

Racim S.

Addekar

Un terroriste neutralisé, une arme et des munitions récupérées

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a neutralisé, mardi dans la wilaya de Béjaïa, un terroriste, et récupéré un pistolet mitrailleur et une quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a neutralisé, hier 26 avril 2016 à 21h00, un terroriste au lieu-dit Kebouche, commune d'Addekar, wilaya de Béjaïa, et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et un fourgon», précise la même source. Par ailleurs, deux autres

détachements ont découvert et détruit à Batna et à Skikda douze casemates, un canon et une mine de confection artisanale.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements ont arrêté, à Tamanrasset et In Guezam, un contrebandier et sept immigrants clandestins et saisi deux véhicules tout-terrain et huit détecteurs de métaux.

A Aïn Témouchent, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté cinq immigrants clandestins.

Hamid G.

L'Ukraine célèbre le 30^e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl



Loumis

Djalou@hotmail.com

La fermeture du CET de Sidi Boudrahem exigée

Route nationale et voie ferrée coupées par des habitants de Oued Ghir

La RN 12 a été fermée pour la troisième journée consécutive par des habitants de plusieurs villages de la commune de Oued Ghir, particulièrement ceux du village Hellil.

Par Hocine Cherfa

La voie a été coupée à trois endroits, à savoir à Ibachiren, Mellala et Hellil, au moyen de pierres, troncs d'arbres et autres objets hétéroclites. Hier, les habitants ont radicalisé leur mouvement avec la fermeture de la voie ferrée, paralysant le trafic entre Béjaïa et Béni Mansour. Leur revendication porte sur la fermeture du centre d'enfouissement technique. Les usagers de cette route continuent de souffrir le martyre devant une situation dans laquelle ils n'ont rien à voir hélas. Le trafic ferroviaire était aussi paralysé hier. Les manifestants ne veulent rien lâcher de leur revendication qui n'est plus la mise en conformité du CET qui selon eux n'est qu'une «décharge anarchique», mais sa «fermeture ou sa délocalisation définitive» vers un autre endroit, loin des habitations. «Nous ne voulons plus entendre de mise

en conformité mais de la fermeture du CET», lancent les manifestants. Bien que la direction de l'environnement et l'APC de Béjaïa aient donné des assurances aux habitants sur la mise en conformité du CET dans les plus brefs délais, avec sa dotation d'une station de traitement des lixiviats et l'éradication des odeurs écœurantes qui s'y dégagent, les habitants de Hellil s'entêtent à demander sa délocalisation. Le directeur de l'environnement de la wilaya de Béjaïa l'a réaffirmé avant-hier sur les ondes de radio Soummam. Il dira : «Nous avons acheté un produit chimique et écologique qui est sans agressivité sur l'environnement et sur la santé publique et celui-ci est arrivé dimanche en fin de journée». Ce produit, a-t-il ajouté, «sera injecté dans le bassin du CET avec un dosage selon des normes et va empêcher les mauvaises odeurs de se répandre dans l'air et atteindre les habitations». Il a

précisé encore que «le produit sera déversé et mélangé avec les déchets se trouvant dans les casiers et cela va stopper l'émission des odeurs infectes qui s'échappent». Aussi, «10 milliards de centimes seront alloués pour la réalisation d'une station de traitement des lixiviats», annonce-t-on. Pour rappel, de nombreuses réunions ont regroupé des responsables de la wilaya et les mécontents la semaine dernière, mais ce sont toutes terminées en queue de poisson, sans accord. Hier, les habitants ont exigé «une commission d'enquête» et des experts en la matière pour trancher sur les conséquences des activités du CET, demandant au wali de se déplacer et leur donner des garanties sur la fermeture du CET et sa mise en conformité réelle. Aujourd'hui, la crise se corse et aucune solution ne semble convaincre les manifestants.

H. C.

Abattage illicite de poulet

385 kg de viande blanche saisis

«Pas moins de 385 kg de poulet ont été saisis par les éléments de la brigade de l'urbanisme et de protection de l'environnement de Béjaïa», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette quantité a été transportée sans respect des normes en vigueur. Elle

a été découverte dans une camionnette de type Hyundai sur la RN 12, au niveau de Bir Slem, à l'entrée de Béjaïa. Elle appartient à H.H. 33 ans, natif de Bouhélifa (Tichy). «Le véhicule a été directement transféré à l'abattoir de la ville de Béjaïa où la viande a été détruite après avoir

été analysée par un vétérinaire qui a ordonné sa destruction devant son propriétaire», ajoute la même source. Un procès-verbal a été dressé à l'encontre du contrevenant qui doit répondre prochainement des faits devant la justice.

H. C.